Nations Unies S/PV.8737



Conseil de sécurité

Soixante-quinzième année

Provisoire

8737e séance

Vendredi 28 février 2020, à 10 h 15
New York

Président :	M. Pecsteen de Buytswerve	(Belgique)
Membres :	Afrique du Sud	M. Van Schalkwyk
	Allemagne	M. Licharz
	Chine	M. Yao Shaojun
	Estonie	Mme Löuk
	États-Unis d’Amérique	M. Hunter
	Fédération de Russie	M. Polyanskiy
	France	M. Michon
	Indonésie	M. Syihab
	Niger	M. Abarry
	République dominicaine	M. Bencosme Castaños
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord	M. Clays
	Saint-Vincent-et-les Grenadines	Mme DeShong
	Tunisie	M. Ben Lagha
	Viet Nam	M. Dang

Ordre du jour

Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux

20-05324 (F)







La séance est ouverte à 10 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux

Le Président : Le Conseil va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Le Conseil est saisi du texte d'une déclaration faite en son nom par le Président du Conseil sur la question inscrite à l'ordre du jour de la séance d'aujourd'hui. Je remercie les membres du Conseil pour leurs contributions utiles à cette déclaration.

Conformément à l'accord auquel sont parvenus ses membres, je considérerai que le Conseil de sécurité approuve la déclaration, qui sera publiée en tant que document du Conseil de sécurité sous la cote S/PRST/2020/4.

La séance est levée à 10 h 20.